

Rapport d'activité

Juillet 2019
Juillet 2020



collectivités
pour la culture



Les adhérents

Le principal atout de la FNCC :
**fédérer des collectivités territoriales de toute nature,
sur l'ensemble du territoire français**



382 adhérents

332 communes
7 communes nouvelles
13 intercommunalités
5 métropoles
17 départements
8 régions

Bienvenue aux nouveaux adhérents :

Arbois dans le Jura (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Cachan** en Val-de-Marne (Ile-de-France) ; **Caen** dans le Calvados (Normandie) ; **Cesson Sévigné** en Ille-et-Vilaine (Bretagne) ; **Châteaugiron** en Ille-et-Vilaine (Bretagne) ; **Cornebarrieu** en Haute-Garonne (Occitanie) ; **Coulaines** dans la Sarthe (Pays-de-la-Loire) ; **Gujan-Mestras** en Gironde (Nouvelle-Aquitaine) ; **Ibos** dans les Hautes-Pyrénées (Occitanie) ; **Lardy** en Essonne (Ile-de-France) ; **Lège-Cap-Ferret** en Gironde (Nouvelle-Aquitaine) ; **Longjumeau** en Essonne (Ile-de-France) ; **Mauriac** dans le Cantal (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Saint-Laurent-de-la-Salanque** dans les Pyrénées Orientales (Occitanie) ; **Saint-Marcel-lès-Valence** dans la Drome (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Sarreguemines** en Moselle (Grand-Est) ; **Vertou** en Loire-Atlantique (Pays-de-la-Loire) ; **Communauté de communes de Laval** en Mayenne (Pays-de-Loire)...

La FNCC poursuit son ambition d'une organisation plus décentralisée pour fédérer davantage les élu.e.s dans les territoires

- **Rencontres et interventions en région**
- **Mobilisation pour les CTC territoriaux**
- **La FNCC, la FNADAC et ses associations en région**



Des rencontres et interventions en région

Quelques exemples...

Les contrats territoires-lecture, à Aix-en-Provence, septembre 2019

2e rencontre organisée par la FNCC, le ministère de la Culture et l'Agence régionale du Livre PACA centrée sur les contrats territoires-lecture, avec l'intervention d'Isabelle Vincent, vice-présidente de la Fédération.



Les musiciens intervenants en milieu scolaire, à Lille, octobre 2019

Journées organisées par la Fédération nationale des musiciens intervenants avec l'intervention de Françoise Rougerie, membre du Bureau de la FNCC, sur le rôle des Dumistes, notamment dans la perspective du 100% EAC.



Les musées, à Dole, novembre 2019

Rencontre des musées de la Région Bourgogne-Franche-Comté organisée par la Direction régionale des affaires culturelles, avec l'intervention de Jean-Philippe Lefèvre, président de la FNCC.



L'intervention publique pour la culture à Toulouse, novembre 2019

Colloque proposé par le DEPS et l'OPC, en partenariat avec la Ville et la Métropole de Toulouse, le département de Haute-Garonne et la région Occitanie, avec l'intervention de Danielle Buys, vice-présidente de la FNCC.



Les Tiers-lieux aux BIS de Nantes, à Nantes, janvier 2020

Avec 14 600 participants (+8% par rapport à 2018), l'édition 2020 des BIS de Nantes a connu un succès dont a témoigné notamment l'affluence au débat sur les lieux intermédiaires, dans lequel participait le vice-président de la FNCC Frédéric Hocquard. Echo dans la [*La Lettre d'Echanges n°178*](#).



Le Conseil des territoires pour la culture (CTC)...

La FNCC a été à l'origine de la réactivation du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC), aujourd'hui renommé Conseil des territoires pour la culture (CTC). Cette instance qui réunit le ministère de la Culture et dix associations de collectivités territoriales permet un dialogue entre l'Etat et les collectivités ainsi qu'entre les collectivités elles-mêmes.

...et ses déclinaisons territoriales, les CTC territoriaux

Pour répondre à l'impact de la crise sanitaire, la FNCC a estimé le temps venu pour que cette forme unique de concertation dans le champ des politiques publiques soit territorialisée, sous l'égide des DRAC – une conviction partagée et mise en œuvre par le ministre de la Culture Franck Riester. Les CTC territorialisés conservent le principe de la version nationale : le dialogue entre les représentants des associations de collectivités et le ministère de la Culture. Dès mai 2020 et grâce à la forte mobilisation de ses élu.e.s, la liste des représentants de la FNCC dans chacun des CTC en région a été composée. De fait, ces élu.e.s constituent le réseau des référents en région de la Fédération.

La FNCC est également à l'origine d'une proposition d'évolution des CTC, encore à concrétiser : faire suivre les réunions strictement politiques des CTC locaux d'un temps de dialogue avec les acteurs culturels des territoires pour mieux prendre en compte les attentes et les besoins en proximité ([communiqué du 27/05/2020](#)).

A noter que, initiés dans l'urgence, les CTC locaux seront officiellement instaurés à l'automne. Ils constitueront dès lors un des nouveaux outils de la décentralisation culturelle au sein duquel la Fédération a déjà pris part pleinement et veillera notamment à la qualité d'un débat soucieux à la fois des enjeux nationaux et des spécificités territoriales.

CTC national

- Mercredi 23 octobre 2020
- Jeudi 2 avril 2020
- Jeudi 4 juin 2020
- Mardi 16 juin 2020

CTC territoriaux

Auvergne-Rhône-Alpes

- Mercredi 6 mai 2020

Bourgogne-Franche-Comté

- Mardi 28 mai 2020

Bretagne

- Mercredi 6 mai 2020

Centre Val de Loire

- Mardi 5 mai 2020

Grand-Est

- Lundi 4 mai 2020
- Jeudi 25 juin 2020

Hauts de France

- Jeudi 14 mai 2020

Ile de France

- Jeudi 30 avril 2020

Normandie

- Mercredi 6 mai 2020

Nouvelle Aquitaine

- Mercredi 6 mai 2020

Occitanie

- Jeudi 7 mai 2020

Pays de la Loire

- Mercredi 12 mai 2020



En amont des premières réunions des CTC territoriaux, les élu.e.s désigné.e.s pour représenter la FNCC dans chaque instance se sont réunis en visioconférence le 27 avril 2020 pour préparer leur participation.

Des échanges réguliers avec la Fédération nationale des associations des directeurs des affaires culturelles (FNADAC)...

Le triple objectif d'accueil et de transmission vis-à-vis des nouveaux élu.e.s ainsi que de décentralisation de la Fédération s'est traduit par une relation renouvelée avec la Fédération nationale des directeurs des affaires culturelles (FNADAC) et ses associations régionales.

Après plusieurs rencontres avec le Bureau de la FNADAC, notamment dans le cadre des journées d'Avignon 2019 de la FNCC, plusieurs élu.e.s de la Fédération ont participé, comme chaque année, aux Assises nationales de la FNADAC en octobre, à Rennes. Le président, Jean-Philippe Lefèvre, est intervenu en plénière lors de la table-ronde intitulée "La culture comme compétence partagée : dilution ou renforcement des responsabilités ?"



...et ses associations régionales

La FNCC a également pris contact avec les associations régionales des directrices et directeurs des affaires culturelles pour les inviter à mieux faire connaître la Fédération à leurs élu.e.s et mettre en avant l'importance de la relation élu.e/DAC dans la mise en œuvre des politiques culturelles locales. Ces rendez-vous, auxquels assistent notamment le président et les représentants de la FNCC dans les CTC territoriaux, ont également vocation à favoriser davantage les échanges entre les associations des DAC en région et les élu.e.s de la FNCC sur ce même périmètre.

Rencontres en visioconférence

avec l'Association des DAC de Bourgogne-Franche-Comté

- Mercredi 6 mai 2020

avec l'Association des DAC du Grand-Est

- Mercredi 15 juillet 2020

avec l'Association des DAC du Grand-Ouest

- Jeudi 16 juillet 2020

D'autres rencontres à venir dès la rentrée de septembre ...

La FNCC mobilisée pendant la crise sanitaire

- Réunions fréquentes des instances en visioconférence
- Consultation des adhérents
- Veille et diffusion d'informations
- Valorisation et partage des initiatives mises en place par les collectivités adhérentes pendant le confinement
- Echanges réguliers avec les acteurs culturels et institutionnels



Réunions fréquentes des instances en visioconférence

Comme pour tous les acteurs culturels, la crise sanitaire a totalement bouleversé l'agenda de la FNCC, décalant les élections municipales et donc le renouvellement de ses instances nationales, interdisant les réunions physiques du Bureau et du Conseil d'administration, annulant le Festival d'Avignon et dans le même temps l'assemblée générale et les traditionnelles Journées de la FNCC, etc.

Dès le mois de mars, la Fédération s'est mobilisée pour prendre la mesure du bouleversement et assurer la continuité de ses missions. L'équipe permanente a poursuivi son activité en télétravail pendant la période de confinement et, au lieu de connaître un fléchissement des réunions entre les élu.e.s, les outils informatiques ont au contraire permis d'en multiplier les occasions.

Face aux exigences de réorganisation du fonctionnement interne de la Fédération en temps de crise sanitaire et pour assurer la gestion des "affaires courantes" en l'attente du renouvellement de ses instances nationales, les élu.e.s de la FNCC – notamment son Bureau – ont multiplié les réunions en visioconférence. Une mobilisation qui a permis la réactivité nécessaire exigée par la situation de pandémie.

Consultation des adhérents

Dans le cadre de sa mission fondamentale de "faire remonter" au niveau national les initiatives, questionnements et attentes des collectivités, la FNCC a pris appui sur ses collectivités adhérentes en initiant des consultations par exemple sur :

- leurs initiatives pour assurer une continuité artistique et culturelle pendant le confinement,
- leurs initiatives dans le cadre plus spécifique des actions d'éducation artistique et culturelle (les résultats ont été partagés avec le Haut Conseil à l'EAC),
- le projet de maintien – ou non – de la Fête de la musique (les résultats ont été communiqués au ministre de la Culture).



Réunion des vice-présidentes et vice-présidents, 10 avril 2020



Réunion du Bureau, 15 mai 2020



Réunion du Bureau, 25 mai 2020



Réunion du Conseil d'administration, en présence du ministre de la Culture, 2 juillet 2020



Réunion du Bureau, 9 juillet 2020

Valorisation et partage des initiatives mises en place par les collectivités adhérentes pendant le confinement

La crise sanitaire a également été marquée par une volonté de mise en valeur des initiatives des collectivités adhérentes pour maintenir la vitalité culturelle sur leur territoire.

Chaque collectivité a dû faire face à la menace de délitement de la vie culturelle sur son territoire. Les adhérents de la FNCC se sont tout particulièrement mobilisés pour assurer, grâce aux outils virtuelles, la continuité de la présence des arts et de la culture pendant les mois de confinement. Des initiatives nombreuses que les publications régulières de la Fédération ainsi que son site ont relayées quotidiennement.

[Confinement et culture - plateforme de partage des initiatives des collectivités](#)

Partage des initiatives post confinement "la culture autrement"

Passé le 11 mai, ce sont les initiatives des collectivités, mais aussi celles de différents acteurs culturels dont l'inventivité peut être source d'inspiration, que la FNCC a relayées. Comment proposer un spectacle, organiser une exposition, faire entendre de la musique, ouvrir les monuments historiques à la visite... tout en respectant strictement les consignes sanitaires ? Comment envisager une saison culturelle ? Comment ouvrir les conservatoires, assurer l'EAC ? Autant de questions qui se sont posées dès le début du confinement et qui se poseront encore pendant le deuxième semestre 2020.

[Rubrique la Culture autrement](#)



Veille et diffusion d'informations

La crise sanitaire impacte très fortement le domaine de la culture, fragilisant ses modèles économiques, bouleversant les relations entre les artistes, les structures et leurs publics.

La FNCC a tenté de tenir à jour sur son site le relevé des aides au secteur culturel, qu'elles soient nationales ou mises en place par les collectivités. Elle a été la première structure à transmettre la mesure décisive qu'a été la levée de la clause du "service fait" et à exiger de la part de l'Etat sa clarification. Elle s'est également mobilisée sur la question des festivals, demandant une visibilité quant aux conditions de possibilité de leur maintien et soulignant en particulier la question sensible de la responsabilité juridique des maires.

Le processus progressif du déconfinement a donné lieu à la rédaction conjointe entre le ministère et les structures professionnelles de guides d'aides à la reprise d'activité. Sur ce point, la FNCC s'est associée au vade-mecum des associations de bibliothécaires pour faciliter la mise en œuvre du déconfinement - un travail exemplaire dont elle a fait la promotion. La Fédération a également été à l'offensive pour poser la question de la pertinence du maintien de la Fête de la musique, un sujet sur lequel elle a participé activement à plusieurs réunions avec le ministre de la Culture et pour lequel elle a lancé une consultation auprès de ses collectivités adhérentes.

Sur tous ces points, la FNCC a assuré, via ses publications régulières et son site, un rôle de veille et de transmission au jour le jour, et a relayé tout particulièrement auprès de ses adhérents les informations recueillies.

Echanges réguliers avec les acteurs culturels et institutionnels

Les collectivités ont été aux avant-postes de la réactivité et de l'engagement face à la crise sanitaire. Ce sont vers elles que les acteurs des divers secteurs culturels se sont tournés au premier chef. Dans ce contexte de mobilisation des pouvoirs locaux, la FNCC a pris une large part aux échanges entre élu.e.s et professionnels :

- par sa présence active au sein des instances nationales de concertation professionnelle via ses représentants officiels : Conseil national des professions du spectacle (CNPS), Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV), Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle (HCEAC)...
- par des rencontres avec les structures professionnelles : Fédération nationale des directeurs des affaires culturelles, CGT-Spectacle, Union fédérale d'intervention des structures culturelles (Ufisc), Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac), France Festivals...

Elections 2020, la FNCC à l'œuvre pour accueillir les nouveaux élu.e.s

- Adresse aux candidats
- Réalisation d'un document de présentation
- Mise à jour des fichiers
- Formation en ligne



Les élections municipales constituent un moment majeur de la vie de la Fédération car d'elles procède le renouvellement de son Conseil d'administration. Les conditions très particulières de la consultation électorale de mars 2020, avec un décalage de trois mois du second tour et donc une mise en place tardive des exécutifs communautaires a généré un travail spécifique considérable pour les élu.e.s de la FNCC et pour son équipe de Saint-Etienne.

Adresse aux candidats

Après constitution des listes électorales, la FNCC a publié, le 20 février, un [communiqué](#) titré "La culture construit notre destin commun, il faut s'en saisir !" Il souligne que, « si la culture n'apparaît pas comme une priorité dans les programmes des municipales, ce qui n'est pas nouveau, elle le deviendra aussitôt au lendemain des résultats du scrutin ». Et rappelle « l'intensité du rôle de la culture dans les politiques publiques locales. »

Réalisation d'un document de présentation

Avec les élections municipales, la FNCC doit être en mesure de se faire connaître par de nombreux nouveaux élu.e.s. De janvier à juin, avec le concours de la société stéphanoise Openscop, une nouvelle [plaquette de présentation](#) a été réalisée.

Mise à jour des fichiers

Toute la politique de communication et de formation ainsi que les campagnes d'adhésion de la Fédération dépendent de la qualité de son fichier des collectivités, lequel comprend les noms et coordonnées des présidents d'exécutifs, de leurs élu.e.s en charge de la délégation culture et, quand il y a lieu, de leur directeur ou responsable des affaires culturelles.

Ce fichier doit être réactualisé à la suite de chaque élection (municipale, départementale et régionale), un travail particulièrement important après ces élections municipales pour lequel la Fédération s'adjoit le travail de vacataires. Le décalage du processus électoral du printemps 2020 a rendu ce travail particulièrement complexe. Largement avancé fin juillet, il sera finalisé à l'automne.



Une association pour les élu.e.s,
un centre de formation reconnu depuis 25 ans



La culture au cœur des politiques publiques

Les formations en ligne pour les adhérents

Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat !

Dès le lendemain des élections municipales 2020, en juin et juillet, la Fédération a proposé des formations gratuites pour ses adhérents en visioconférence de deux heures, animées par le président de la FNCC et un.e élu.e du Bureau, en respect de la parité politique.

Ces "formations-flash", inédites jusqu'alors, ont proposé une réflexion guidée par l'expérience des intervenants sur les bases de l'exercice d'un mandat à la culture : rôle et place de l'élu.e, passage du programme au projet politique, enjeux et éléments d'histoire des politiques culturelles...

Le succès de cette proposition – 35 élu.e.s se sont inscrits pour les quatre premières organisées – conduit à en prévoir d'autres dès le début de l'automne 2020.

A noter qu'avant l'apparition de l'épidémie covid-19, des formations sur cette même thématique d'une première prise en main du mandat à la culture étaient prévues dans chaque région, en lien avec les DRAC. Cette initiative sera reportée à l'automne.

4 "formations-flash" en ligne

35 élu.e.s inscrit.e.s



Deux nouvelles dates pour la rentrée de septembre :

- **vendredi 4 septembre 2020 de 14h à 16h**
- **mercredi 9 septembre 2020 de 14h à 16h**

Retours sur quelques rendez-vous de la FNCC

- Journées d'Avignon 2019
- Séminaires des adhérents de la FNCC
- Rencontres
- Participations et interventions
- Auditions



Les Journées d'Avignon 2019

Les 15 et 16 juillet 2019, la FNCC tenait autour de son Assemblée générale, accueillie à l'Hôtel de Ville d'Avignon par la maire Cécile Helle, ses Journées d'Avignon. Une édition marquée notamment par la venue du ministre de la Culture, Franck Riester, à l'Assemblée générale à l'occasion de laquelle il a réaffirmé que l'ambition d'une politique culturelle ne pouvait se déployer hors d'un dialogue étroit entre les collectivités et l'Etat. Ce moment a été suivi d'une rencontre informelle avec l'ensemble des associations de collectivités pour envisager, en particulier, l'avenir à donner au Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC), depuis rebaptisé Conseil des territoires pour la culture.

Moments-phares des Journées d'Avignon 2019, un séminaire autour des Entreprises publiques locales (EPL) avec le président de leur fédération nationale, Jean-Marie Sermier, et deux rendez-vous d'échanges, l'un avec l'association nationale des Directions régionales des affaires culturelles, l'autre avec la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles.

Plus d'information sur [Culture à vif n°212](#) et sur le [site](#) de la FNCC



Séminaires des adhérents

Les séminaires proposés aux adhérents de la FNCC à la suite des réunions de son Conseil d'administration proposent des interventions, au cours d'une séance de deux ou trois heures, de personnalités du monde de la culture. Ces séminaires participent pleinement à la formation continue des élu.e.s. C'est également l'occasion d'un débat libre et d'une rencontre conviviale.

Le 25 septembre 2019, le spécialiste de l'économie muséale, Jean-Michel Tobelem, a déployé les perspectives et conditions pour accroître le rôle des musées dans les politiques culturelles, augmenter leur public et stabiliser leur modèle économique.

Par la suite, les bouleversements du fonctionnement de la Fédération induits par la crise sanitaire n'ont pas permis l'organisation de séminaires au cours du 1er semestre 2020. Ils reprendront à l'automne 2020, dès le 24 septembre, avec une intervention du chercheur au CNRS Emmanuel Négrier sur l'intercommunalité culturelle, puis en octobre autour des bibliothèques - thème central pour les collectivités - avec le directeur du Livre et de la Lecture publique au ministère de la Culture et l'Association des bibliothécaires de France.

Quelques rencontres...

Rencontre avec l'Association nationale des élus au sport (Andes). C'est une première dans la vie de la Fédération : un rapprochement avec une autre association thématique de collectivités. La venue à une réunion du Conseil d'administration de la FNCC en novembre 2019 de Marc Sanchez, président de l'Andes, et son directeur Cyril Cloup, a posé les premières bases pour une réflexion sur un rapprochement entre politiques culturelles et sportives locales.

Autres rencontres du deuxième semestre 2019 :

- dans la suite de la convention signée conjointement au Printemps de Bourges 2019, la FNCC et le Syndicat des musiques actuelles ont poursuivi leurs échanges, avec notamment la participation du président de la FNCC et son vice-président Frédéric Hocquard à une réunion du Conseil national du SMA,
- rencontre avec le président de l'Association des scènes nationales (ASN), Jean-Paul Angot, sa secrétaire générale Fabienne Loir et Annie Denis, membre à la fois du Conseil d'administration de l'ASN et du Bureau de la FNCC ; objectif : identifier des thématiques à aborder entre élu.e.s et responsables de scènes nationales au lendemain des élections municipales de 2020.

Quelques participations...

La FNCC membre du Haut Conseil de l'Education artistique et culturelle.

Jane-Marie Hermann et Françoise Rougerie, membres du Bureau de la FNCC, ont représenté la Fédération lors des différentes réunions du Haut Conseil de l'EAC, et notamment lors du "Séminaire 100% EAC". A l'ordre du jour de cette séance, un premier bilan des Villes engagées dans l'objectif du 100% EAC, avec des exposés des élus de Rennes et Metz, villes adhérentes.



La FNCC partenaire de la 4e Nuit de la lecture.

La FNCC a participé au comité de pilotage et a mobilisé ses adhérents pour participer à la 4e Nuit de la lecture qui s'est tenue le 18 janvier 2020. Une manifestation nationale pour laquelle les bibliothèques, les librairies et d'autres lieux divers ouvrent leurs portes sur des horaires étendus et proposent, le temps d'une nuit, découvertes et animations pour tous les publics.



La FNCC membre de la Plateforme nationale de la vie nocturne.

La [Plateforme nationale de la Vie nocturne](#), dont la FNCC est membre, représentée par son vice-président Frédéric Hocquard, a organisé à Nantes, fin novembre 2019, quatre après-midi d'échanges sur la gouvernance, la prévention et l'offre culturelle de nuit.

Elle a également édité un guide intitulé "Politique publique de vie nocturne : gouvernance et participation". Adressé aux élus et aux chefs de projet pour la mise en œuvre d'une politique de la vie nocturne (développement des activités de loisirs la nuit, promotion de la vie nocturne, régulation des pratiques et comportements festifs...), il s'appuie notamment sur les expériences des villes de Bordeaux, Paris, Nantes et Liège. [Consulter](#).



La FNCC membre du Comité consultatif de la Saison Africa 2020.

Représentée par Grégoire Pénavaire, vice-président, la FNCC a participé aux différentes réunions du Comité consultatif de la saison Africa 2020 qui devait initialement avoir lieu, sur tout le territoire français du 1er juin à mi-décembre 2020. Dès le 3 avril, l'Institut français a annoncé son report. Elle se déroulera finalement de début décembre 2020 à mi-juillet 2021.



Quelques auditions...

La FNCC a été auditionnée à de nombreuses reprises par des parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale ou par des personnalités chargées par le Gouvernement pour la rédaction de rapports d'information :

- **“Les nouveaux territoires de la culture”**, rapport de la mission d'information du Sénat sur la décentralisation culturelle, avec notamment deux thématiques : la multiplication de la pratique des appels à projets et l'absence croissante de moyens en DRAC pour accompagner des projets hors cadre des labels (rapport déposé le 18 décembre 2020).
- **“L'auteur et l'acte de création”**, rapport rédigé à la demande du ministre de la Culture par l'ancien directeur de la BnF Bruno Racine sur le statut des artistes-auteurs (rapport remis le 22 janvier 2020).
- **“L'émancipation par les arts et la culture”**, rapport de la députée Aurore Berger rédigé à la demande du Premier ministre, avec une soixantaine de propositions dont l'inscription de la notion de “santé culturelle” dans le carnet de santé des jeunes enfants (rapport remis le 17 février 2020).
- **Bilan du dispositif “2S2C”**, rapport-bilan de la “mission flash” sur le dispositif “sport-santé-culture-civisme” conduit par les députés Béatrice Descamps et François Cormier-Bouligeon (rapport déposé le 15 juillet 2020).
- **“La prise en compte des handicaps dans les bibliothèques”**. L'Inspection générale de l'éducation a auditionné la FNCC sur les problématiques du handicap dans les bibliothèques, avec pour objectif la volonté ministérielle d'habiliter 300 bibliothèques d'ici la fin 2020 pour bénéficier de l'exception au droit d'auteur (le rapport n'est pas encore remis).

Publication, communication

- Les publications de la FNCC
- Le site internet et les réseaux sociaux



Une association pour les élu.e.s,
un centre de formation reconnu depuis 25 ans



La culture au cœur des politiques publiques

Les publications de la FNCC

Jusqu'en mars 2020, la FNCC a poursuivi sa communication habituelle, avec ses quatre principaux outils que sont sa revue mensuelle *la Lettre d'Echanges*, son billet hebdomadaire *Culture à Vif*, son site entièrement renouvelé et les réseaux sociaux.

A l'apparition de l'épidémie de coronavirus, l'accélération du rythme des informations et l'omniprésence des questions liées à la crise sanitaire ont conduit la Fédération à suspendre provisoirement les parutions de sa lettre mensuelle pour se concentrer sur ses outils de communication plus souples et plus rapides, en particulier sur son billet hebdomadaire mais aussi sur le site et via les réseaux sociaux dont la fréquentation s'est fortement accrue.



La Lettre d'Échanges, revue mensuelle de la FNCC

Ligne éditoriale : mise en valeur des politiques culturelles des collectivités territoriales adhérentes au travers d'entretiens avec les élu.e.s, mise en valeur des actualités, notamment celles de la FNCC, ainsi que des articles de fonds (notes de lecture, analyses...).

Diffusion : envoi numérique et mise en ligne sur le site internet avec un téléchargement gratuit pour les adhérents et un accès partiel du numéro en cours pour les non-adhérents et envoi papier aux abonnés.

Lettre d'Echanges n°174. Au sommaire de cette édition qu'ouvre un éditorial du président de la FNCC titré "Dans politique culturelle, il y a politique" : un dossier sur les Journées d'Avignon 2019 de la Fédération et des articles sur le vote définitif du Centre national de la musique, les conséquences culturelles du Brexit, le nouveau concept de "santé culturelle", l'Agenda rural, une proposition de loi sur le "patrimoine sensoriel", un rapport parlementaire sur les écoles d'art ainsi qu'une note de lecture sur les tiers-lieux.

[La Lettre d'Echanges n°174](#)

Lettre d'Echanges n°175. Ouverte par un éditorial de Danielle Buys, vice-présidente de la FNCC, la Lettre d'Echanges de novembre 2019 se fait écho d'un séminaire des adhérents sur les musées. Les autres thématiques traitées vont d'une présentation du budget Culture 2020 aux financements publics des opéras, en passant par le plan de revitalisation des villes et des villages de la région Bretagne, la géographie des salles de cinéma 2018 ou encore les politiques de lecture publique des métropoles.

[La Lettre d'Echanges n°177](#)

Lettre d'Echanges n°176. Pour l'éditorial de cette édition de décembre, le président de la FNCC s'attache à faire l'éloge de la proximité, avenir des politiques culturelles. Après un écho des récentes rencontres de la Fédération, les "Actualités" et les "Notes de lecture" regroupent des articles sur la vie parlementaire mais également sur le théâtre en amateur, l'économie sociale et solidaire culturelle ou encore l'EAC. Ce numéro est aussi conçu en hommage à Gérard de Vassal, vice-président d'honneur de la Fédération, récemment disparu.

[La Lettre d'Echanges n°178](#)

Lettre d'Echanges n°177. Cette édition datée de janvier 2020 inaugure la commémoration des 60 ans de la FNCC. Au sommaire également un dossier sur les droits culturels et des actualités : le rapport Racine sur les artistes-auteurs et le vote en 1re lecture de la proposition de loi sur le patrimoine sensoriel. Deux notes de lecture complètent le sommaire : sur les résidences d'artistes et sur les chorales à l'école. Marie Rochette de Lempdes et Jany Rouger, vice-présidente et trésorier de la FNCC, signent l'éditorial.

[La Lettre d'Echanges n°177](#)

Lettre d'Echanges n°178. Dans le cadre des 60 ans de la FNCC, le sommaire met à l'honneur le combat de la FNCCC, en 1969, pour le "1%" du budget de l'Etat pour la culture et aussi, à l'occasion d'une étude de la Fedelima sur les pratiques musicales en amateur, la création du Florida à Agen en 1993. Au sommaire encore : la table-ronde sur les lieux intermédiaires aux BIS de Nantes, le rapport sur l'émancipation par la culture et deux notes de lecture (*L'Œuvre face à ses censeurs* et un *Guide pour les politiques de la nuit*). En éditorial, deux élus de la FNCC disent le soutien que leur a apporté la Fédération : Danièle Carlier (Creil) et Jean Piret (Suin).

[La Lettre d'Echanges n°178](#)



Culture à vif, billet électronique hebdomadaire de la FNCC

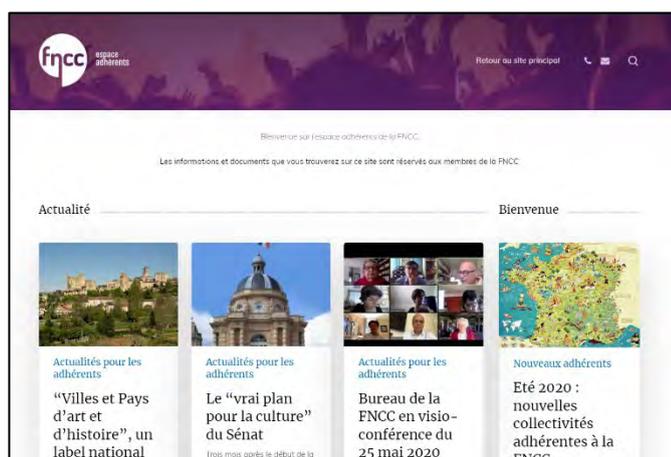
Ligne éditoriale : veille de l'actualité culturelle tant au niveau national que local et communication des informations sur "la vie" de la FNCC (ses activités, interventions, travaux...) sous forme de brèves.

Diffusion : envoi numérique hebdomadaire à l'ensemble du fichier de la FNCC (adhérents, non-adhérents, parlementaires, ministères, partenaires, associations, professionnels...).

Le site internet

Initiée dès 2018, la refondation intégrale du [site de la FNCC](#) a été finalisée à l'occasion des Journées d'Avignon 2019. A partir de sa nouvelle structuration, réalisée avec le concours de la société Openscop, l'équipe permanente en a progressivement assuré et optimisé la mise à jour quotidienne.

Cette réactualisation complète du site de la FNCC a entraîné une forte hausse de sa fréquentation, avec pour conséquence une plus grande visibilité de la Fédération. Un succès qui est également observable pour les réseaux sociaux.



A noter une fonction d'archives avec toutes les parutions de *la Lettre d'Echanges* et de *Culture à Vif* mais aussi de l'ensemble des informations de la "Veille parlementaire" (seules les plus récentes sont disponibles sur le site public).

Un espace est réservé aux adhérents, avec notamment :

- les actualités et présentations des adhérents,
- le suivi des activités internes de la Fédération (comptes-rendus des réunions du Bureau et des Conseils d'administration, comptes-rendus des séminaires de la FNCC...),
- une rubrique ressources (guides, enquêtes, études, conventions, textes internationaux...),
- une rubrique recensant les dispositifs d'aide (européens, nationaux et territoriaux) dont peuvent se saisir les collectivités, les programmations nationales dans lesquelles elles peuvent s'inscrire, ainsi que les appels à projets.

La FNCC sur les réseaux sociaux



Facebook
1118 abonnés



Twitter
1234 abonnés



Formations en ligne « Elu.e à la culture, prenez en main votre mandat ! »

Vendredi 4 septembre 2020 de 14h à 16h

Mercredi 9 septembre 2020 de 14h à 16h

Séminaires des adhérents de la FNCC

- Sur l'intercommunalité culturelle
Jeudi 24 septembre 2020 de 14h à 17h à Paris et en ligne
- Sur les bibliothèques
Jeudi 22 octobre 2020 de 14h à 17h à Paris et en ligne

Assemblée avec le renouvellement des instances de la FNCC

Lundi 23 novembre à Paris

Homages

La FNCC a vécu cette année 2019-2020 la disparition de deux de ses personnalités qui ont contribué à forger son histoire. Nous leur rendons ici hommage.

Gérard de Vassal, vice-président d'honneur, est décédé dans la nuit du 13 au 14 novembre 2019 à l'âge de 93 ans. Gérard de Vassal, pour la première fois élu à Boulogne-Billancourt en 1953, a été l'un des pères fondateurs de la Fédération, aux côtés de son président-fondateur, Michel Durafour, et de Jack Ralite. Il n'aura jamais cessé de militer pour la culture, pour son rôle à ses yeux majeur dans l'inclusion sociale, assistant jusqu'au bout, de manière assidue et active, aux travaux de la FNCC.



Jean-François Burgos est décédé le 2 avril à l'âge de 61 ans. Elu en 1995 à Gennevilliers en tant que maire-adjoint au développement culturel, longtemps membre du Bureau de la FNCC, notamment en charge du Centre de formation et grand connaisseur des industries culturelles – du cinéma et des musiques actuelles en particulier –, il était depuis plusieurs années la “personne qualifiée” de la Fédération.

